Quant aux sanitaires (nombre par élève, disposition) c'est le vide juridique et administratif (*source FCPE 78 texte de 2015*).

Certains s'appuient sur le code du travail (qui ne s'applique pas aux élèves mais au personnel…) qui préconise 1 cabinet et 1 urinoir pour 20 hommes et 2 cabinets pour 20 femmes.

D'autres font valoir un guide de recommandations publié en 1989 par le Ministère de l'Éducation Nationale. Dans ce texte, il est recommandé des sanitaires distincts pour filles et garçons, d'une superficie minimale de 30 m² pour 3 classes, avec, pour les filles, 1 WC pour 20, et, pour les garçons, 1 WC pour 40 et 1 urinoir pour 20. Un jet pour 20 en ce qui concerne les lavabos.

Finalement, à ce jour, chaque municipalité établit son propre cahier des charges.

Pour information, **une enquête nationale menée par les DDEN auprès de plus de 4000 écoles en 2022** avait abouti à cette préconisation parmi d'autres : 2 WC filles et 2 WC garçons par classe …

Quel est le rôle de la Directrice ou du Directeur de l'école ?

Il/elle doit signaler les risques à sa hiérarchie, au Maire et au Conseil d'école. Si les problèmes persistent, il/elle saisit le CHSCT (Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail). Il/elle se doit aussi de renseigner les incidents dans DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnel). (source : Autonome de Solidarité Laïque).

J'ai ensuite remis le fruit de mes recherches aux enseignants, à la représentante de la mairie et aux représentants des parents.

Le constat est clair : les textes sont suffisamment vagues pour, dans le cas qui nous concerne, ne pouvoir porter aucune exigence réglementaire auprès de la collectivité.

Il s'agira pour les partenaires, d'arriver à se parler et d'avancer pas à pas, en sachant d'une part tenir compte des contraintes budgétaires et d'autre part veiller le mieux possible à la sécurité et au bien-être des élèves.

Mon rôle aura, je l'espère, permis de remettre les choses à plat afin d'engager un dialogue plus serein. [F. G. - DDEN]

Cette nouvelle rubrique vous a plu ?
Vous a-t-elle été utile ?
On va l'appeler « La boîte à outils » !

Chaque mois, sur les traces de ce « DDEN » et sur des sujets en lien direct avec nos missions, on partage nos expériences. Une façon de s'entraider et d'être ainsi plus efficaces.

Nous attendons vos « sujets » ! unionddden47@gmail.com

Scanné avec CamScanner

2e Rappel :

La journée du 15 mars et ses trois propositions + une !

Le matin :

« INÉGALITÉS SOCIALES ET SCOLAIRES »

Jean Paul DELAHAYE

« UNE ÉCOLE JUSTE »

Laurence DE COCK

L'après-midi :

notre Assemblée Générale suivie d'une discussion sur **« L'INCLUSIVITÉ À L'ÉCOLE »** avec des invités qui apporteront des regards différents sur ce sujet.

Et entre les deux ?

Un moment gourmand, convivial et solidaire avec un buffet préparé par le **Hang'Art Bus !**

Les DDEN et la laïcité

1 - **« Les 7 lettres de la laïcité »** : *un moment en groupe avec les enfants pour imaginer un message « laïque ».*

2 – **Deux expositions :**
la *Charte de la Laïcité*
et *Qu'est-ce que la Laïcité ?*

Pensez à les proposez dans les prochains conseils d'école !